



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
SOUS-PREFECTURE D'ISSOIRE

Comité de pilotage du Site Natura 2000 FR8301038 «Val d'Allier Pont-du-Château / Jumeaux - Alagnon» Réunion du 3 novembre 2009 à Orbeil

La réunion est présidée par M. Bruno ANDRE, Sous-Préfet d'Issoire.

Sont présents* :

AGNESE Georges	Mairie de Saint-Germain-Lembron
ALLART Sébastien	Mairie d'Issoire
ARCHIMBAUD René	Fédération de Chasse du Puy-de-Dôme
BAUDRY Christian	DIREN Auvergne
BORIE Daniel	Adjoint au Maire de Nonette
BORNAGHI Jean-Pierre	Adjoint au Maire de Le Cendre
BORTOLI Luc	Fédération de Pêche du Puy-de-Dôme
BOUQUET Jocelyne	Adjointe au Maire du Broc - Issoire Communauté
BOYER René	FDEN 63
BRUGERE Jean-Louis	ONEMA 63
CHABAUD Robert	Conseiller Général d'Issoire
CHALIER Michel	Vice-Président Côteaux d'Allier
CHAPUT Patricia	Mairie de Vic-le-Comte
CHASSANY Georges	Maire de Le Broc
DAVID Sophie	Communauté de communes Couze Val d'Allier
DAVID-RAISON Marie-Christine	DRIRE Auvergne
DUFOUR Robert	Adjoint au Maire de Jumeaux
FABISIAK Mireille	Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme
FAUVERGUE Michelle	Maire d'Auzat-la-Combelle
FEDERSPIEL Hélène	Adjointe au Maire de la Roche Noire
FOURNIER Frédéric	DDEA du Puy-de-Dôme
GOURBEYRE Gérard	Maire d'Orbeil
GUEUGNOT Jean-Pierre	Mairie d'Orsonnette
JAY Dominique	CRPF
LARBAL Rolande	Mairie Les Pradeaux
LE CHEVILLIER Bruno	ONEMA 63
MANEVAL Stéphane	Clermont Communauté
MAREUGE Roger	Adjoint au Maire de Brassac-les-Mines
MASSEBOEUF Claude	Maire de Parent
MAZEAU Lucile	SAGE Allier Aval - EPL
METZGER Henri	Adjoint au Maire d'Authezat - Président du SI de Chadieu
MOULIN Michel	DDEA du Puy-de-Dôme
PARROT Marion	CEPA
PELOU Michel	Maire de Jumeaux
PONCHON Jean-Luc	DRD Jeunesse et Sports
PORCHEREL Hugues	Président du Syndicat Propriété Privée Rurale
PRADIER Yves	Maire d'Yronde et Buron
RIGAUD Denis	Communauté de communes Lembron Val d'Allier
ROMERO Mady	FDEN 63
RONCHESE Jacqueline	Maire de Sauvaqnat-Sainte-Marthe
SAILLARD Julien	CEPA
SOUVIGNET Laurent	UNICEM Auvergne
TAUSSIG Andrée	Mairie de Mezel
TESTARD Marc	Maire de la Roche Noire - Président du SEAT
TIMBAL Claude	Interconsulaire et CCI Clermont-Ferrand
TOURRES Catherine	Mairie de Mezel
VALLEE Jean-Marie	Mairie de Pont-du-Château
VENTALON Guy	Adjoint au Maire de Parentignat

Est excusé :

- Monsieur le représentant du Syndicat des Sylviculteurs du Puy-de-Dôme



Monsieur le Maire d'Orbeil adresse son salut aux membres du comité de pilotage et présente le Domaine de Vort au sein duquel se déroule la réunion.

Monsieur le Sous-Préfet, après avoir remercié Mr le Maire pour son accueil, introduit la réunion. Il donne la parole à Monsieur Julien Saillard représentant le CEPA, structure animatrice du site désignée par convention du Préfet en date du 3 décembre 2007.

L'ordre du jour est rappelé :

- bilan contractualisation MAET et charte Natura 2000
- premiers résultats de l'étude des activités de loisirs et sites fréquentés
- autres actions 2009
- programme d'actions envisagé en 2010
- Questions diverses

La charte Natura 2000 :

(cf. document joint)

La charte Natura 2000 a été envoyée en mai 2009 aux 771 propriétaires de plus de 1000 m² au sein du périmètre Natura 2000. Le bilan actuel est de 15 chartes signées, dont 6 par des collectivités, sur une superficie totale de 96 ha. Il est indiqué que cet envoi de la charte a également permis de sensibiliser les propriétaires sur la démarche Natura 2000.

Les mesures agro-environnementales territorialisées (MAET) :

(cf. document joint)

Après le rappel des MAET existantes sur le site Val d'Allier Alagnon, le bilan 2009 est dressé avec 6 agriculteurs engagés sur une surface de 103 ha, soit 86 % des objectifs présentés à la Commission régionale agro-environnementale et 41 % de la surface de prairies permanentes au sein du périmètre Natura 2000. Il est indiqué qu'un 7^{ème} agriculteur intéressé n'a pu s'engager en raison de son âge supérieur à 60 ans.

Monsieur le Sous-Préfet s'interroge sur l'origine et la pertinence de cette limite d'âge.

Cette limite est fixée au niveau national par le Programme de Développement Rural Hexagonal.

En réponse à une question sur les communes concernées par des adhésions à la charte ou aux MAET, le bilan synthétique sera dorénavant complété par un bilan détaillé par communes.

Premiers résultats de l'étude des activités de loisirs et sites fréquentés :

(cf. document joint)

Les objectifs et la méthodologie de l'étude en cours sont présentés. Les premiers résultats montrent des impacts directs des activités assez faibles mais des impacts négatifs surtout liés aux aménagements et à leur entretien. Le cas particulier des Saladis est mis en évidence avec un habitat prioritaire directement menacé par la sur-fréquentation. Le projet de voie verte est également évoqué car il concerne une grande partie du site Natura 2000 mais il n'a pu être consulté par l'animateur.

Mr CHABAUD précise que le projet de voie verte est en cohérence avec les autres projets européens et que c'est un projet très attendu localement. Il indique que le Conseil général s'est porté maître d'ouvrage du projet sur le Puy-de-Dôme mais que des questions de financement demeurent.

Une discussion est engagée concernant la problématique de gestion des Saladis.

Mr BOYER fait remarquer que l'arrêt de l'accessibilité véhicule devrait permettre de limiter les impacts, notamment les dépôts de déchets qui posent aussi problèmes aux agriculteurs. Il évoque également pour la baignade l'information sur la qualité des eaux non conforme.

Mr le Sous-Préfet souhaite qu'une concertation soit engagée avec la commune pour rechercher une solution conciliant fréquentation et préservation sur les Saladis, et notamment étudier la faisabilité d'une fermeture des accès véhicules au site.

Concernant les sites de baignade recensés, Julien SAILLARD rappelle que la rivière Allier est interdite à la baignade pour des raisons de qualité de l'eau et qu'elle ne ferait apparemment plus l'objet d'analyses sur ce point, alors que cela pourrait constituer un enjeu de reconquête des attraits naturels de la rivière.

Mr le Sous-Préfet indique que la baignade peut être une façon positive d'aborder les problèmes de qualité d'eau. Il propose de réunir un groupe de travail avec les différents services de l'Etat pour essayer de lever cette interdiction.

Mr METZGER souligne que faire de l'Allier une rivière à nouveau autorisée à la baignade constituerait une très bonne initiative.

Autres actions 2009 :

(cf. document joint)

Concernant les plantes envahissantes, une question est posée sur les méthodes à adopter sur le long terme.

Julien SAILLARD indique que la meilleure méthode est la prévention pour éviter que ces plantes ne s'installent. Pour la Renouée du Japon par exemple, pour laquelle l'arrachage a peu d'effet, il faut éviter la mise à nu des sols. La liste des espèces exotiques envahissantes en Auvergne est disponible en téléchargement avec la charte Natura 2000 sur le site www.natura2000-valdallier-alagnon.fr.

Mr BOYER demande quelles seront les incidences de la déviation routière de Cournon sur le site Natura 2000, projet inscrit au SCOT. Il cite par ailleurs le cas de dégradation de l'Allier par les remblais non autorisés de l'entreprise Laroche Béton à Parentignat.

Mr BAUDRY indique que, comme pour tout projet, une étude d'incidence sera réalisée avant sa mise en place, comme pour le projet d'enrochement des puits de captage de la commune de Clermont-Ferrand. C'est un rapport entre le coût économique et le coût écologique. Il sera de même pour l'épuration des eaux de ruissellement de l'autoroute A75.

Actions envisagées en 2010 :

(cf. document joint)

Mme FABISIAK demande comment sont contactés les agriculteurs pour les MAET.

Julien SAILLARD indique que pour la première phase, deux réunions ont été organisées avec les agriculteurs fin 2008 en lien avec la Chambre d'Agriculture, et pour la deuxième phase, un courrier sera envoyé début 2010 à l'ensemble des agriculteurs recensés.

En réponse à une question concernant le SAGE Allier Aval, Mme MAZEAU indique que tous les documents de compte-rendu de réunion de la CLE ou d'étude sont disponibles sur le site Internet www.sage-allieraval.com

Après avoir remercié les participants, Mr le Sous-Préfet lève la séance.

Mr le Maire invite les membres du comité au verre de l'amitié.

PJ : Copie présentation CEPA

Le sous-préfet d'Issoire,

Bruno ANDRE

**Réunion du comité de pilotage du site Natura 2000
Val d'Allier Jumeaux / Pont-du-Château - Alagnon
Mardi 3 novembre 2009, Orbeil**



VAL D'ALLIER
Jumeaux / Pont-du-Château
ALAGNON
NATURA 2000

CONSERVATOIRE
DES ESPACES
ET PAYSAGES
D'Auvergne

PLAN
LOIRE
GRANDEUR NATURE

**Réunion du comité de pilotage du site Natura 2000
Val d'Allier Jumeaux / Pont-du-Château - Alagnon
Mardi 3 novembre 2009**

Ordre du jour

- ✓ Bilan contractualisation MAET et charte Natura 2000
- ✓ Premiers résultats de l'étude des activités de loisirs et sites fréquentés
- ✓ Autres actions 2009
- ✓ Programme d'actions envisagé en 2010
- ✓ Questions diverses



Prospection chauve-souris sous le pont de Longues lors d'une visite d'entretien avec le CG63



Cordulie à corps fin

VAL D'ALLIER
Jumeaux / Pont-du-Château
ALAGNON
NATURA 2000

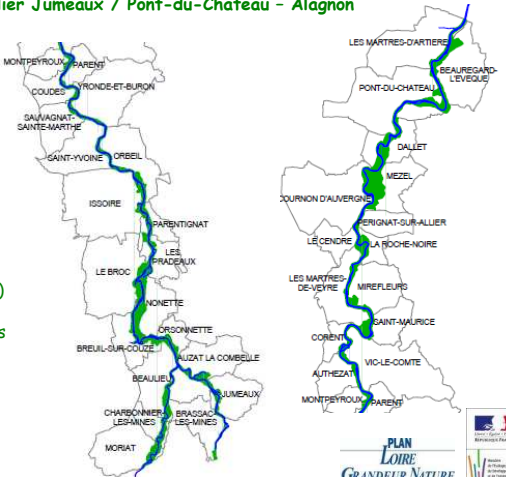
CONSERVATOIRE
DES ESPACES
ET PAYSAGES
D'Auvergne

PLAN
LOIRE
GRANDEUR NATURE

**Le site Natura 2000
Val d'Allier Jumeaux / Pont-du-Château - Alagnon**

Le site en quelques chiffres :

- 2 344 ha
- 74 km de rivière Allier et 9 km pour l'Alagnon
- 280 mètres de largeur moyenne (min. 60 m / max. 1 300 m)
- 35 communes concernées
- 34 % du site en Domaine Public Fluvial



VAL D'ALLIER
Jumeaux / Pont-du-Château
ALAGNON
NATURA 2000

CONSERVATOIRE
DES ESPACES
ET PAYSAGES
D'Auvergne

PLAN
LOIRE
GRANDEUR NATURE

**Les outils contractuels disponibles
sur le site Natura 2000**

Des outils basés sur le volontariat

La charte Natura 2000

- ✓ à l'attention des propriétaires ou titulaires de droits sur les terrains du site
- ✓ un engagement volontaire sur un code de bonnes pratiques pour 5 ans

Le contrat Natura 2000

- ✓ pour les propriétaires ou gestionnaires de terrains
- ✓ une aide financière sur 5 ans pour la mise en œuvre d'actions spécifiques de gestion ou de restauration des milieux ou espèces d'intérêt européen

Les mesures agro-environnementales territorialisées (MAET)

- ✓ à l'attention des exploitants agricoles
- ✓ des aides financières sur 5 ans pour des pratiques agricoles favorables aux habitats et espèces d'intérêt européen

VAL D'ALLIER
Jumeaux / Pont-du-Château
ALAGNON
NATURA 2000

CONSERVATOIRE
DES ESPACES
ET PAYSAGES
D'Auvergne


PLAN
LOIRE
GRANDEUR NATURE

Bilan information / contractualisation charte Natura 2000

Rappels sur la charte Natura 2000

Un outil d'adhésion à Natura 2000 qui :

- ✓ contribue à la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire
- ✓ doit répondre aux enjeux définis dans le document d'objectifs
- ✓ labellise les bonnes pratiques de gestion courante du site
- ✓ n'entraîne pas de surcoût de gestion pour les adhérents
- ✓ dure 5 ans



Bénéficiaires

- ✓ propriétaires et titulaires de droits sur les terrains du site
- ✓ si bail rural, cosignature par le propriétaire et le preneur du bail

Les avantages :

- ✓ exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)
- ✓ exonération des droits de mutation à titre gratuit pour certaines successions et donations
- ✓ déduction du revenu net imposable des charges de propriétés rurales
- ✓ avantages des garanties de gestion durable des forêts (si document de gestion)


Bilan information / contractualisation charte Natura 2000

Information sur la charte Natura 2000 Val d'Allier Agnion

Charte élaborée en 2008 et validée lors du comité de pilotage du 6 novembre 2008

Information sur la charte :

- ✓ envoi de la charte en mai 2009 aux 771 propriétaires de + de 1000 m² (2103 ha) au sein du périmètre Natura 2000
- ✓ problème des parcelles coupées par le périmètre Natura 2000 :
 - peuvent être engagées dans la charte
 - mais ne sont pas éligibles à l'exonération de la Taxe sur le Foncier Non Bâti
 - parcelles retenues = parcelles riveraines ou parcelles avec présence d'un habitat d'intérêt communautaire sur + 25 % de la parcelle
- ✓ information via le site Internet www.natura2000-valdallier-agnion.fr


Un peu plus de 770 propriétaires ont reçu la Charte.

Bilan information / contractualisation charte Natura 2000

Contractualisation de la charte Natura 2000 Val d'Allier Agnion

Bilan des contacts et de la contractualisation au 3 novembre 2009 :

- ✓ 36 contacts de retour (intérêt charte ou pas, demande d'information,...)
- ✓ 22 propriétaires intéressés par la charte
- ✓ 21 dossiers d'adhésion à la charte élaborés pour 19 propriétaires sur 118 ha
- ✓ 15 chartes signées sur une surface totale de 96 ha (soit environ 5 % de la surface éligible à la charte)
- ✓ Sur les 15 adhérents à la charte, 6 sont des collectivités



→ Des dossiers d'adhésion complexes à élaborer : par exemple, pour une charte sur 3 parcelles et 2 ha, le dossier fait 15 pages


→ Un travail de relance à poursuivre

PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE

Bilan contractualisation des mesures agro-environnementales territorialisées (MAET)

Rappels sur les MAET du site Natura 2000 Val d'Allier Agnion

L'enjeu agro-environnemental principal du site : les prairies naturelles



Elaboration des MAET

- ✓ plusieurs réunions en 2008 avec les agriculteurs, la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme et l'ADASEA du Puy-de-Dôme
- ✓ Présentation et validation à la Commission Régionale Agro-Environnementale de mars 2009 pour un projet envisagé sur 120 ha

Nom de la mesure	Code de la mesure	Type de couvert et/ou habitat visé	Objectifs	Montant aide annuelle
Maintien de prairies peu fertilisées	AU_VAJP_HE1	Prairies permanentes et temporaires	Favoriser les prairies pour la biodiversité et la ressource en eau	164 €/ha
Maintien de prairies non fertilisées	AU_VAJP_HE2	Pelouses sèches et prés salés, prairies permanentes et temporaires	Favoriser les prairies d'intérêt pour la biodiversité et la ressource en eau	261 €/ha
Conversion de cultures en prairies peu fertilisées	AU_VAJP_HE3	Grandes cultures	Réimplanter à proximité de la rivière des prairies permanentes pour la biodiversité et la ressource en eau	322 €/ha
Conversion de cultures en prairies non fertilisées	AU_VAJP_HE4	Grandes cultures	Réimplanter à proximité de la rivière des prairies permanentes d'intérêt pour la biodiversité et la ressource en eau	419 €/ha

Bilan contractualisation des mesures agro-environnementales territorialisées (MAET)

Animation et contractualisation

Animation auprès des agriculteurs :

- ✓ contacts et diagnostics d'exploitation réalisés par l'ADASEA du Puy-de-Dôme
- ✓ appui et conseil à l'élaboration des dossiers d'adhésion par l'ADASEA

Contractualisation 2009

- ✓ 6 agriculteurs engagés sur 103 ha (un 7^{ème} agriculteur intéressé mais + 60 ans, un 8^{ème} agriculteur avait une surface à engager inférieure au seuil)
- ✓ soit 86 % des objectifs présentés à la CRAE
- ✓ environ 41 % de la surface de prairies naturelles au sein du site Natura 2000
- ✓ contractualisation de 2 mesures sur 4 :
 - maintien de prairies peu fertilisées pour 10 ha
 - maintien de prairies non fertilisées pour 83 ha

Perspectives 2010

- ✓ 1 agriculteur souhaite engager la mesure « reconversion de culture » sur 1,6 ha
- ✓ 1 agriculteur hésitant en 2009 à rencontrer à nouveau


LOGOS: VAL D'ALLIER, NATURE 2000, CONSERVATOIRE DES ESPACES ET PAYSAGES D'Auvergne, PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE, République Française, Département de la Loire, Région Auvergne, Agence de l'Eau Loire-Auvergne.

Etude des activités de loisirs et sites fréquentés sur le site Natura 2000 Val d'Allier Alagnon

Contexte et objectifs de l'étude

Le contexte

- ✓ une forte pression sociale sur le site
- ✓ des aménagements existants, des problématiques
- ✓ plusieurs projets d'aménagement



La nécessité d'une étude identifiée dans le document d'objectifs

Le but général de l'étude

- ✓ concilier la pratique des activités de loisirs et la gestion des sites récréatifs avec les enjeux environnementaux du site

avec une première étape

- ✓ recenser les activités de loisirs et sites fréquentés, en impliquant les acteurs concernés, et évaluer les impacts sur les enjeux environnementaux

LOGOS: VAL D'ALLIER, NATURE 2000, CONSERVATOIRE DES ESPACES ET PAYSAGES D'Auvergne, République Française, Département de la Loire, Région Auvergne, Agence de l'Eau Loire-Auvergne.

Etude des activités de loisirs et sites fréquentés sur le site Natura 2000 Val d'Allier Alagnon

Méthodologie d'étude

Peu de méthodes dans la bibliographie, souvent pas transposables à un grand cours d'eau concerné par de multiples activités → une évaluation des impacts plutôt empirique

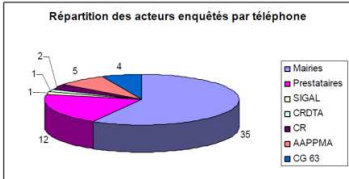
Deux approches complémentaires

- ✓ recensement et caractérisation des activités et projets en lien avec les acteurs
- ✓ caractérisation des sites fréquentés et/ou aménagés et évaluation des impacts

Recensement et caractérisation des activités et projets en lien avec les acteurs :

- ✓ enquête téléphonique brève auprès de 60 acteurs (collectivités, associations, prestataires d'activités,...)
- ✓ entretien plus approfondi avec une vingtaine d'acteurs ciblés

Répartition des acteurs enquêtés par téléphone



LOGOS: VAL D'ALLIER, NATURE 2000, CONSERVATOIRE DES ESPACES ET PAYSAGES D'Auvergne, PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE, République Française, Département de la Loire, Région Auvergne, Agence de l'Eau Loire-Auvergne.

Etude des activités de loisirs et sites fréquentés sur le site Natura 2000 Val d'Allier Alagnon

Méthodologie d'étude

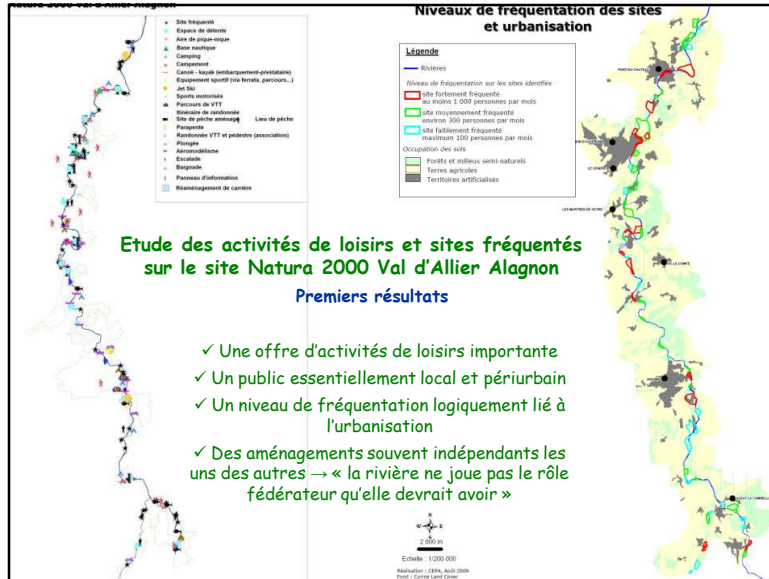
Caractérisation des sites fréquentés et/ou aménagés et évaluation des impacts

- ✓ sélection de 23 sites parmi les 56 identifiés (fréquentation ou aménagement importants)
- ✓ prospections de terrain et renseignement d'une grille d'observation sur les 23 sites

Analyse globale



LOGOS: VAL D'ALLIER, NATURE 2000, CONSERVATOIRE DES ESPACES ET PAYSAGES D'Auvergne, République Française, Département de la Loire, Région Auvergne, Agence de l'Eau Loire-Auvergne.



Etude des activités de loisirs et sites fréquentés sur le site Natura 2000 Val d'Allier Alagnon

Premiers résultats

Des impacts directs des activités faibles

- ✓ pas d'activité de loisirs très impactante
- ✓ les sports motorisés : un problème de cohabitation évident, des impacts moins évidents sur le site
- ✓ des impacts liés à des comportements irrespectueux
- ✓ les effets cumulés difficiles à évaluer

Un cas particulier :
les Saladis avec l'habitat pré salé directement menacé par la sur-fréquentation

Des impacts négatifs surtout liés aux aménagements et à leur entretien

- ✓ Des interventions pour contrebalancer la dynamique de la rivière ou faire de certains bords d'Allier des espaces « verts »
- ✓ Des aménagements vulnérables (localisation, techniques,...) aux contraintes de la rivière (crues, érosion), nécessitant des interventions

Etude des activités de loisirs et sites fréquentés sur le site Natura 2000 Val d'Allier Alagnon

Premiers résultats

Des impacts surtout liés aux aménagements et à leur entretien

- ✓ la problématique récurrente de l'accessibilité véhiculaire
- ✓ un entretien parfois inadapté

Des impacts positifs

- ✓ Des aménagements bien conçus
- ✓ Des sites sur-fréquentés pour maintenir la tranquillité des autres sites...

Les projets

- ✓ le « projet » régional de voie verte : un projet qui n'existe pas mais dont on parle beaucoup et qui pourrait avoir d'importants impacts négatifs
- ✓ le réaménagement des gravières, une opération difficile
- ✓ des projets coordonnés (Couze Val d'Allier, Mur-ès-Allier)
- ✓ de nombreuses idées communales

Un enjeu pour le val d'Allier : ne pas faire perdre à l'Allier ses qualités environnementales et paysagères, atout majeur du cadre de vie local et potentiel de tourisme de nature

Etude des activités de loisirs et sites fréquentés sur le site Natura 2000 Val d'Allier Alagnon

Les suites et perspectives de l'étude

- ✓ Achever l'analyse
- ✓ Identifier éventuellement des secteurs sensibles à préserver
- ✓ Proposer des prescriptions techniques pour des aménagements mieux adaptés
- ✓ Adopter une gestion durable des aménagements (conseils, formation des agents)
- ✓ Sensibiliser les usagers du site (relais des communes, des prestataires d'activités,...)

Evaluation de l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire « Pelouses steppiques subcontinentales » (6210)

- ✓ Description de l'habitat : pelouses sur sables alluviaux à plantes vivaces : Orpins, Armoises, Panicaut, Arméries
- ✓ Habitat relictuel et fragmentaire à l'échelle du site : 1% de la superficie du site

- Groupement à Fétuque du Valais et Luzerne naine



- Groupement à Armoise champêtre, Fétuque de Léman et Thym



Evaluation de l'état de conservation de l'habitat prioritaire « Forêt alluviale à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* » (91E0*)

- ❖ Description de l'habitat : Forêts riveraines à bois tendres
- ❖ **Habitat prioritaire en forte régression à l'échelle nationale et européenne**
- ❖ Habitat bien représenté sur le site : près de 20% de la superficie
- ❖ Enjeux écologiques et fonctionnels forts sur le site
- ❖ Méthode en cours de mise en place par MNHN et ONF
Echantillonnage sur 40 boisements (60 ha soit 1/5ème des forêts à bois tendre pures)
Grille d'indicateurs avec attribution d'une note selon paramètres déclassants

- ❖ Synthèse des résultats :
 - Ensemble des forêts échantillonnées dans un **état dégradé**
 - Causes principales sur le site Val d'Allier Alagnon :
 - Envahissement par les espèces exotiques envahissantes (Renouées, Robiniers, Erables négundos)
 - Enfouissement du lit mineur : déconnexion de la nappe
 - Gravières, enrochements
 - Fréquentation

Etat de conservation de l'habitat sur le site : **dégradé**
... bien présent en superficie mais quelle pérennité ?

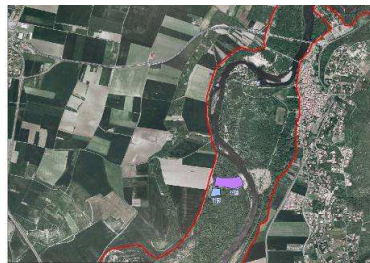


Suivi du Lagarosiphon et de l'Elodée dense sur le site Natura 2000 Val d'Allier-Alagnon

- Suivi mis en place suite à l'inventaire général des plantes aquatiques envahissantes réalisé en 2008 sur tout le site Natura 2000

- Surveillance de leur dispersion vers l'aval suite à la crue de 2008 :

En aval de Dallet pour l'Elodée dense



En aval de Pont-du-Château pour le Lagarosiphon



↳ Pas de nouvelle implantation trouvée

Suivi de la Jussie sur le Val d'Allier-Alagnon

• Site de Mirefleurs : source de contamination non éradicable donc pas d'intervention en aval sauf enjeu écologique ou socio-économique majeur

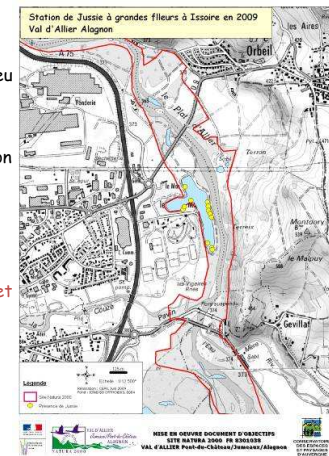
• Surveillance annuelle du front de colonisation de Mirefleurs à Vic-le-Comte pour éviter la progression plus en amont

• Intervention immédiate si découverte en amont : Étang des Mas à Issoire (06/2009)

↳ Arrachage de tous les pieds présents : 3 passages (juin, août et octobre), 170 L arrachés et exportés

↳ Site à surveiller en 2010

Arrachage d'Ambroisie sur Mirefleur et Dallet



VAL D'ALLIER
Jumeaux / Pont-du-Château
ALAGNON
NATURA 2000

Autres actions 2009 sur le site Natura 2000 Val d'Allier Alagnon

- ✓ Poursuite du projet d'acquisition foncière à Pont-du-Château par le SIAREC (l'acquisition serait suivie d'un contrat Natura 2000 pour restaurer une forêt alluviale)
- ✓ Préparation d'un contrat Natura 2000 pour la commune de Pont-du-Château (lutte contre le Lagarosiphon sur l'étang des Boires)
- ✓ Mise en place d'un partenariat avec communauté de communes de Gergovie Val d'Allier pour des chantiers d'insertion sur le val d'Allier avec appui technique du CEPA



CONSERVATOIRE DES ESPACES ET PAYSAGES D'Auvergne

BEAUREGARD L'ÉVÊQUE
L'Association Vivre à Beauregard
Organisée en collaboration avec
Le conservatoire des Espaces
et Paysages d'Auvergne

**UN NETTOYAGE
DES BORDS D'ALLIER
Le DIMANCHE
18 OCTOBRE 2009**

Intervention dans la matinée du conservatoire
Sur la rivière Allier
son patrimoine naturel, les enjeux humains
La démarche Natura 2000

Rendez-vous à 08H30
À la maison du peuple
(pour et sans frais par les villages Lecteur)

- ✓ Poursuite de la mise en œuvre du contrat Natura 2000 marais salés (développement important de deux plantes halophiles dans la zone de travaux de 2008)
- ✓ Chantier bénévole de nettoyage des bords d'Allier en partenariat avec l'association « Vivre à Beauregard-l'Évêque »
- ✓ Mise à jour du site internet
(<http://natura2000-valdallier-alagnon.fr>)
- ✓ Réunions/contacts divers,...


PLAN LOIRE
GRANDEUR NATURE

CONSERVATOIRE DES ESPACES ET PAYSAGES D'Auvergne

VAL D'ALLIER
Jumeaux / Pont-du-Château
ALAGNON
NATURA 2000

Actions envisagées en 2010

- Animation / concertation
 - ✓ poursuite de la contractualisation des MAET et de la charte Natura 2000
 - ✓ montage de contrats Natura 2000
 - ✓ suivi des projets et autres procédures
- Etude de faisabilité d'arasement du seuil de Pont-du-Château
 - ✓ étude des enjeux et conséquences de l'arasement du seuil
 - ✓ définition des modalités techniques et évaluation des coûts
 - ✓ constitution d'un groupe pour la rédaction du cahier des charges et le suivi de l'étude
- Travaux de lutte contre espèces envahissantes
- Travaux de matérialisation du pré salé du Sail avec l'équipe de Gergovie Val d'Allier
- Actions de sensibilisation
- Veille sur les espèces aquatiques envahissantes
- Inventaire des odonates d'intérêt communautaire



CONSERVATOIRE DES ESPACES ET PAYSAGES D'Auvergne

PLAN LOIRE
GRANDEUR NATURE

CONSERVATOIRE DES ESPACES ET PAYSAGES D'Auvergne

VAL D'ALLIER
Jumeaux / Pont-du-Château
ALAGNON
NATURA 2000

**Réunion du comité de pilotage du site Natura 2000 Val d'Allier Jumeaux / Pont-du-Château - Alagnon
Mardi 3 novembre 2009, Orbeil**

Questions diverses



PLAN LOIRE
GRANDEUR NATURE

CONSERVATOIRE DES ESPACES ET PAYSAGES D'Auvergne